

DISPOSITIF ULIS – LYCEE pro

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Au service de la réussite de tous

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif collectif de scolarisation en milieu ordinaire, qui permet à des élèves en situation de handicap, avec une notification MDPH, de poursuivre leur scolarisation au lycée professionnel.

Objectifs

- Favoriser et développer l'autonomie personnelle et sociale du jeune.
- Acquérir des compétences scolaires et professionnelles reconnues dans le monde du travail.
- Réaliser son projet d'insertion professionnelle.

Construire son parcours pour s'insérer professionnellement

L'élève est inscrit dans une des formations du lycée professionnel dont il suit les cours en fonction de ses besoins.

Parallèlement, il bénéficie du dispositif ULIS et reçoit un enseignement adapté en lien avec son Projet Personnalisé de Scolarisation.

Ainsi, le dispositif ULIS coordonne un processus de formation adapté aux besoins particuliers de chacun et propose un accompagnement individualisé pour un groupe d'élèves ne dépassant pas 10 jeunes. Il permet une cohérence des initiatives, entre celles des acteurs scolaires et des intervenants extérieurs.

Le travail en partenariat

L'ULIS est un lieu qui permet la construction de parcours avec différents partenaires (SESSAD, professions libérales, MDD...). Le jeune et sa famille sont au centre de ce travail.

Une équipe formée et réactive

Une enseignante spécialisée coordonne le dispositif et travaille en étroite collaboration avec l'équipe enseignante et éducative dans la mise en place des projets d'inclusion.

L'attribution d'une AESH-Collectif.ve au dispositif favorise l'accompagnement en classe de référence.

Stages

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont mises en place en fonction du projet professionnel du jeune. Ces temps de formation contribuent à l'acquisition de compétences professionnelles.

Les + du Sacré Cœur

- Une flexibilité des itinéraires répondant à des besoins repérés.
- Travail en réseau. L'ULIS du lycée travaille en réseau avec l'ULIS PRO du lycée Marie Balavenne afin d'élargir l'offre de formation proposée aux élèves en situation de handicap. Si la formation n'existe pas dans le réseau, une convention de partenariat peut être signée avec un autre établissement.
- Espace dédié et équipé.

Conditions d'accès

- Bénéficier d'une décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) notifiant l'orientation en ULIS-Lycée.

